	Synthèse des ateliers de février - mars				
Atelier Secteur étudié	Nom, code couleur et activités en présence dans le sous-secteur étudié au cours des ateliers NB : Se référer aux documents de travail envoyés en amont des ateliers	Modifications apportées à la suite des ateliers  NB : Les éléments d'attention sont en gras.	NB : En plus des enjeux généraux pré-identifiés qui n'ont pas fait l'objet	Les secteurs évoqués ont été regroupés dans des « zones » (voir Introduction p. 5), qui feront l'objet d'objectifs stratégiques (voir document 2) et de vocation(s) (voir document 3).	
Montpellier  Plateau du Golfe du Lion	C1	C1 - Parc naturel marin Côte Vermeille  Périmètre et code couleur inchangés  Activités ajoutées : - plongée sous-marine - transport côtier de passagers - transport de passagers depuis Port-Vendres	D'ordre socio-économique (c'est-à-dire pouvant faire l'objet d'un objectif stratégique socio-économique):  - développement portuaire de Port-Vendres à envisager en lien avec une gouvernance fluide et un développement des infrastructures (rail)  - intégration pleine et entière du port dans une logique de coopération avec les ports de la région, ceux des régions voisines et ceux de l'axe Rhône-Saône  - transport maritime côtier entre Argelès sur Mer et Collioure pouvant faire l'objet de soutien dès lors qu'une propulsion hybride est envisagée  D'ordre transversal:  - continuité paysagère à préserver et gestion de la surfréquentation des espaces, notamment en cas de débarquement massif de passagers  Susceptibles de relever d'autres politiques publiques:  - développement d'algues filamenteuses  - difficulté de recouvrement de la taxe Barnier	1 – Parc naturel marin du Golfe du Lion	
	C2 - Parc naturel marin, de St- Cyprien à Leucate	C2 - Parc naturel marin, de St- Cyprien à Leucate	D'ordre transversal : - érosion du trait de côte et des dunes	1 – Parc naturel marin du Golfe du Lion	
	LD WG Sp SX	Périmètre et code couleur inchangés  Activité supprimée : - aquaculture (sites propices)	Susceptibles de relever d'autres politiques publiques : - saturation de certains systèmes d'épuration des villes littorales - épisodes pluvieux (cévenols) lessivant les sols et générant des pollutions		

	Synthèse des ateliers de février - mars				
<b>Atelier</b> Secteur étudié	Nom, code couleur et activités en présence dans le sous-secteur étudié au cours des ateliers NB : Se référer aux documents de travail envoyés en amont des ateliers	Modifications apportées à la suite des ateliers  NB : Les éléments d'attention sont en gras.	NB : En plus des enjeux généraux pré-identifiés qui n'ont pas fait l'objet	Les secteurs évoqués ont été regroupés dans des « zones » (voir Introduction p. 5), qui feront l'objet d'objectifs stratégiques (voir document 2) et de vocation(s) (voir document 3).	
Montpellier  Plateau du  Golfe du Lion	C3	C3 - Port-la-Nouvelle  Périmètre inchangé  Code couleur modifié	D'ordre socio-économique (c'est-à-dire pouvant faire l'objet d'un objectif stratégique socio-économique): - développement portuaire de Port-la-Nouvelle, induisant clapage, évolution du trafic et suppression du sealine - intégration pleine et entière du port dans une logique de coopération avec les ports de la région, ceux des régions voisines et ceux de l'axe Rhône-Saône  Susceptibles de relever d'autres politiques publiques: - besoin d'une vision globale et d'une gouvernance à l'échelle de la région pour la gestion des plateformes multimodales	2 – Port de Port-la-Nouvelle et approches	
	C4  ▲ ♣ ← ← ⊕ ⊕ ♠ ❤	C4 – Littoral languedocien de Gruissan à Valras Périmètre inchangé	D'ordre transversal : - érosion importante  Susceptibles de relever d'autres politiques publiques : - pollution localisée et inexpliquée contribuant à la réduction de la ressource ou à des pressions sur celle-ci ou sur des activités emblématiques (pêche récréative)	3 – Littoral languedocien	
	C5 <u>↓</u>	C5 – Cap et grau d'Agde  Périmètre inchangé  Code couleur modifié  Activité supprimée : - aquaculture	Susceptibles de relever d'autres politiques publiques : - qualité de l'eau faisant l'objet d'un outil spécifique	3 – Littoral languedocien	

	Synthèse des ateliers de février - mars				
<b>Atelier</b> Secteur étudié	Nom, code couleur et activités en présence dans le sous-secteur étudié au cours des ateliers NB : Se référer aux documents de travail envoyés en amont des ateliers	NB : Les éléments d'attention sont en gras.	NB : En plus des enjeux généraux pré-identifiés qui n'ont pas fait l'objet	Les secteurs évoqués ont été regroupés dans des « zones » (voir Introduction p. 5), qui feront l'objet d'objectifs stratégiques (voir document 2) et de vocation(s) (voir document 3).	
Montpellier  Plateau du  Golfe du Lion	C6	C6 – Lido de Sète  Nom, périmètre et code couleur inchangés	D'ordre transversal: - maintien de l'entretien du lido, lequel a été stabilisé - gouvernance en « sommeil » et à relancer, notamment sur les récifs artificiels  Susceptibles de relever d'autres politiques publiques: - épisodes pluvieux les sols et générant des pollutions	3 – Littoral languedocien	
	C7	C7 – Port de Sète	D'ordre socio-économique (c'est-à-dire pouvant faire l'objet d'un objectif stratégique socio-économique): - développement portuaire et du trafic maritime - intégration pleine et entière du port dans une logique de coopération avec les ports de la région, ceux des régions voisines et ceux de l'axe Rhône-Saône  Susceptibles de relever d'autres politiques publiques: - épisodes pluvieux lessivant les sols et générant des pollutions	4 – Port de Sète et approches	

	Proposition formulée pour mai 2018			
<b>Atelier</b> Secteur étudié	Nom, code couleur et activités en présence dans le sous-secteur étudié au cours des ateliers NB : Se référer aux documents de travail envoyés en amont des ateliers	Modifications apportées à la suite des ateliers  NB : Les éléments d'attention sont en gras.	Eléments d'attention particuliers  NB : En plus des enjeux généraux pré-identifiés qui n'ont pas fait l'objet de modifications majeures	Les secteurs évoqués ont été regroupés dans des « zones » (voir Introduction p. 5), qui feront l'objet d'objectifs stratégiques (voir document 2) et de vocation(s) (voir document 3).
Montpellier  Plateau du  Golfe du Lion	C23	E1 – Etang du Canet  Activité en présence : - pêche artisanale	Susceptibles de relever d'autres politiques publiques : - contrat d'étang - cabanisation	Espaces traités au titre d'autres politiques publiques.
	C22	Activité ajoutée : - sports et loisirs nautiques	D'ordre socio-éconoomique (c'est-à-dire pouvant faire l'objet d'un objectif stratégique socio-économique): - développement des activités de loirsirs - développement souhaité de l'algoculture  Susceptibles de relever d'autres politiques publiques: - usages des graus - cabanisation et problèmes sanitaires	
	C23	E3 – Complexe du Narbonnais  Activité ajoutée : - sports et loisirs nautiques  Activité supprimée : - plaisance	Relèvent d'autres politiques publiques, dont l'analyse est en cours : - perturbation des échanges avec la mer - développement des activités de loirsirs générant	
	C21		Susceptibles de relever d'autres politiques publiques : - phénomènes de prédation sur les huitres / moules par la dorade susceptibles de s'accentuer - épaves dont la gestion est problématique	
	C23	E5 – Complexe palavasien  Activité ajoutée : - sports et loisirs nautiques - aquaculture (sites existants)	Susceptibles de relever d'autres politiques publiques : - perturbation des échanges avec la mer - qualité de l'eau - proximité de l'aéroport	

	Synthèse des ateliers de février - mars				
<b>Atelier</b> Secteur étudié	Nom, code couleur et activités en présence dans le sous-secteur étudié au cours des ateliers NB : Se référer aux documents de travail envoyés en amont des ateliers	Modifications apportées à la suite des ateliers  NB : Les éléments d'attention sont en gras.	Eléments d'attention particuliers  NB : En plus des enjeux généraux pré-identifiés qui n'ont pas fait l'objet de modifications majeures	Les secteurs évoqués ont été regroupés dans des « zones » (voir Introduction p. 5), qui feront l'objet d'objectifs stratégiques (voir document 2) et de vocation(s) (voir document 3).	
Montpellier  Canyons	L3  L4	L5 – Canyons Ouest Activité ajoutée : - EMR	Susceptibles de relever d'autres politiques publiques : - délimitation des espaces maritimes entre la France et ses pays riverains	20 - Canyons	
	L6	L6 – Canyons Est  Activité ajoutée : - EMR			

		Synthèse des ateliers de fév	rier - mars	Proposition formulée pour mai 2018
<b>Atelier</b> Secteur étudié	Nom, code couleur et activités en présence dans le sous-secteur étudié au cours des ateliers NB : Se référer aux documents de travail envoyés en amont des ateliers	Modifications apportées à la suite des ateliers  NB : Les éléments d'attention sont en gras.	NB : En plus des enjeux généraux pré-identifiés qui n'ont pas fait l'objet	Les secteurs évoqués ont été regroupés dans des « zones » (voir Introduction p. 5), qui feront l'objet d'objectifs stratégiques (voir document 2) et de vocation(s) (voir document 3).
Montpellier  Plateau du Golfe du Lion (C8 à C10)  et  Marseille	C8	C8 – Lido palavasien	D'ordre socio-économique (c'est-à-dire pouvant faire l'objet d'un objectif stratégique socio-économique): - développement des activités nautiques induisant ponctuellement une privatisation du plan d'eau  D'ordre transversal: - gouvernance à relancer, notamment sur les récifs artificiels	3 – Littoral languedocien
Plateau du Golfe du Lion (C8)		C9 – Golfe d'Aigues-Mortes	D'ordre transversal : - phénomène d'accrétion freinant la navigation devant Port-Camargue	3 – Littoral languedocien
		C10 – Camargue  Activité ajoutée : - aquaculture	D'ordre transversal : - recul du trait de côte - évolutions climatiques et en lien avec le milieu : salinisation de la Camargue - compétition sur la ressource pouvant générer des conflits d'usage  Susceptibles de relever d'autres politiques publiques : - entretien des digues	5 - Camargue

	Synthèse des ateliers de février - mars				
<b>Atelier</b> Secteur étudié	Nom, code couleur et activités en présence dans le sous-secteur étudié au cours des ateliers  NB : Se référer aux documents de travail envoyés en amont des ateliers	Modifications apportées à la suite des ateliers  NB : Les éléments d'attention sont en gras.	NB : En plus des enjeux généraux pré-identifiés qui n'ont pas fait l'objet	Les secteurs évoqués ont été regroupés dans des « zones » (voir Introduction p. 5), qui feront l'objet d'objectifs stratégiques (voir document 2) et de vocation(s) (voir document 3).	
Montpellier et Marseille Plateau du Golfe du Lion (L1 et L2)	L1	Activité ajoutée : - pêche récréative	D'ordre transversal: - besoin de développer la connaissance tant dans l'impact positif que négatif sur l'éolien flottant  Susceptibles de relever d'autres politiques publiques: - délimitation des espaces maritimes entre la France et ses pays riverains	1 – Parc naturel marin du Golfe du Lion	
et Plaine (L9 à L11)	L2	L2 – Large du plateau continental  Activité ajoutée : - pêche récréative  Activité supprimée : - aquaculture (sites propices)	D'ordre transversal : - besoin de développer la connaissance tant dans l'impact positif que négatif sur l'éolien flottant  Susceptibles de relever d'autres politiques publiques : - présence récurrente de pollutions d'origine anthropique	6 – Plateau du Golfe du Lion	
	L10  L11		D'ordre socio-économique (c'est-à-dire pouvant faire l'objet d'un objectif stratégique socio-économique): - rentabilité des socio-professionnels  D'ordre transversal: - contrôle et efficacité de la sanction en matière de manquements aux obligations sur les rejets atmosphériques  Susceptibles de relever d'autres politiques publiques: - délimitation des espaces maritimes entre la France et ses pays riverains		

	Synthèse des ateliers de février - mars				
Atelier Secteur étudié	Nom, code couleur et activités en présence dans le sous-secteur étudié au cours des ateliers NB : Se référer aux documents de travail envoyés en amont des ateliers	Modifications apportées à la suite des ateliers  NB : Les éléments d'attention sont en gras.	NB : En plus des enjeux généraux pré-identifiés qui n'ont pas fait l'objet	Les secteurs évoqués ont été regroupés dans des « zones » (voir Introduction p. 5), qui feront l'objet d'objectifs stratégiques (voir document 2) et de vocation(s) (voir document 3).	
Marseille Provence- Côte d'Azur	C9	C11 – Golfe de Fos  Activité ajoutée : - transport maritime (fret)	D'ordre socio-économique (c'est-à-dire pouvant faire l'objet d'un objectif stratégique socio-économique): - développement du port de Marseille - intégration pleine et entière du port dans une logique de coopération avec les ports de la région, ceux des régions voisines et ceux de l'axe Rhône-Saône  Susceptibles de relever d'autres politiques publiques: - présence récurrente de pollutions d'origine anthropique	7 – Golfe de Fos et approches	
		C12 – Parc marin de la Côte Bleue  Activité ajoutée : - plongée - transport maritime (fret)  Activité supprimée : - aquaculture	D'ordre environnemental (c'est-à-dire pouvant faire l'objet d'un objectif stratégique environnemental): - phénomène de déport des activités sur ce secteur - développement probable des câbles sous-marins  D'ordre transversal: - compétition sur la ressource pouvant générer des conflits d'usage	8 – Parc marin de la Côte bleue	
		C13 – Rade de Marseille  Activité ajoutée : - transport maritime (fret) - plongée	D'ordre socio-économique (c'est-à-dire pouvant faire l'objet d'un objectif stratégique socio-économique): - développement du port de Marseille - intégration pleine et entière du port dans une logique de coopération avec les ports de la région, ceux des régions voisines et ceux de l'axe Rhône-Saône	9 – Rade de Marseille et approches	

	Synthèse des ateliers de février - mars				
<b>Atelier</b> Secteur étudié	Nom, code couleur et activités en présence dans le sous-secteur étudié au cours des ateliers NB : Se référer aux documents de travail envoyés en amont des ateliers	Modifications apportées à la suite des ateliers  NB : Les éléments d'attention sont en gras.	NB : En plus des enjeux généraux pré-identifiés qui n'ont pas fait l'objet	Les secteurs évoqués ont été regroupés dans des « zones » (voir Introduction p. 5), qui feront l'objet d'objectifs stratégiques (voir document 2) et de vocation(s) (voir document 3).	
Marseille	С9	C14 – Parc national des Calanques	Susceptibles de relever d'autres politiques publiques :	10. Dans and des Colonius	
Provence- Côte d'Azur		Activité ajoutée : - plongée - transport maritime (fret)	- présence récurrente de pollutions d'origine anthropique	10 – Parc national des Calanques	
		Activité supprimée : - aquaculture			
		C15 – Baie de la Ciotat			
		Activité ajoutée : - transport maritime (fret)			

	Synthèse des ateliers de février - mars				
<b>Atelier</b> Secteur étudié	Nom, code couleur et activités en présence dans le sous-secteur étudié au cours des ateliers  NB : Se référer aux documents de travail envoyés en amont des ateliers	Modifications apportées à la suite des ateliers  NB : Les éléments d'attention sont en gras.	Eléments d'attention particuliers  NB : En plus des enjeux généraux pré-identifiés qui n'ont pas fait l'objet de modifications majeures	Les secteurs évoqués ont été regroupés dans des « zones » (voir Introduction p. 5), qui feront l'objet d'objectifs stratégiques (voir document 2) et de vocation(s) (voir document 3).	
Marseille  Provence- Côte d'Azur	C10	Voir C14 – Parc national des Calanques	D'ordre environnemental (c'est-à-dire pouvant faire l'objet d'un objectif stratégique environnemental): - pression sur la ressource  D'ordre transversal: - développement de places d'attente devant Toulon pouvant réduire à termes les mouillages d'attente - positionnement dynamique des navires en attente susceptibles de générer du bruit pouvant compromettre la veille	10 – Parc national des Calanques	
	C11  C12	C16 – Côte varoise Ouest  Activité ajoutée : - plongée - transport maritime côtier  C17 – Cap Sicié – Saint Mandrier	D'ordre transversal: - accès aux cales et aux parkings à proximité de ces dernières - positionnement dynamique des navires en attente susceptibles de générer du bruit pouvant compromettre la veille - compétition sur la ressource pouvant générer des conflits d'usage - artificialisation du littoral  D'ordre transversal: - accès aux cales et aux parkings à proximité de ces dernières	11 – Littoral varois Ouest	

	Proposition formulée pour mai 2018			
<b>Atelier</b> Secteur étudié	Nom, code couleur et activités en présence dans le sous-secteur étudié au cours des ateliers NB : Se référer aux documents de travail envoyés en amont des ateliers	Modifications apportées à la suite des ateliers  NB : Les éléments d'attention sont en gras.	NB : En plus des enjeux généraux pré-identifiés qui n'ont pas fait l'objet	Les secteurs évoqués ont été regroupés dans des « zones » (voir Introduction p. 5), qui feront l'objet d'objectifs stratégiques (voir document 2) et de vocation(s) (voir document 3).
Marseille  Provence- Côte d'Azur	C13	C18 – Rade de Toulon	D'ordre socio-économique (c'est-à-dire pouvant faire l'objet d'un objectif stratégique socio-économique): - accès aux cales et aux parkings à proximité de ces dernières - développement du port de Toulon - intégration pleine et entière du port dans une logique de coopération avec les ports de la région, ceux des régions voisines et ceux de l'axe Rhône-Saône  D'ordre transversal: - développement des activités maritimes susceptible de rendre plus complexe la réglementation relative au plan d'eau  Susceptibles de relever d'autres politiques publiques: - qualité de l'eau avec des pics de pollution inexpliqués portant préjudice aux professionnels de l'aquaculture	12 – Rade de Toulon
	C14  C15  C15  P	C19 – Parc national de Port-Cros  Activités ajoutées : - whale watching - plongée - activités subaquatiques - transport maritime côtier	D'ordre environnemental (c'est-à-dire pouvant faire l'objet d'un objectif environnemental):  - perturbations sonores d'origine anthropique (trafic, déminage) et générant une pression sur les mammifères marins  D'ordre transversal:  - accès au plan d'eau problématique (essais militaires)  - fortes tensions dans le Golfe de Saint Tropez  - développement des activités maritimes impliquant un renforcement de la gouvernance existante  Susceptibles de relever d'autres politiques publiques:  - contrat de baie  - SMVM dans la communauté de communes du Golfe de Saint Tropez en cours d'élaboration	13 – Parc national de Port-Cros

	Proposition formulée pour mai 2018			
<b>Atelier</b> Secteur étudié	Nom, code couleur et activités en présence dans le sous-secteur étudié au cours des ateliers NB : Se référer aux documents de travail envoyés en amont des ateliers	Modifications apportées à la suite des ateliers  NB : Les éléments d'attention sont en gras.	Eléments d'attention particuliers  NB : En plus des enjeux généraux pré-identifiés qui n'ont pas fait l'objet de modifications majeures	Les secteurs évoqués ont été regroupés dans des « zones » (voir Introduction p. 5), qui feront l'objet d'objectifs stratégiques (voir document 2) et de vocation(s) (voir document 3).
Marseille  Provence- Côte d'Azur	C16  ← ← ← ← ← ← ← ← ← ← ← ← ← ← ← ← ← ← ←	C20 – Saint Raphaël		14 – Littoral varois Est
	C17		D'ordre environnemental (c'est-à-dire pouvant faire l'objet d'un objectif environnemental): - perturbations des oiseaux du fait de vols d'hélicoptères  D'ordre transversal: - nombreux évènements organisés par la ville de Cannes générant une surfréquentation aussi bien à terre qu'en mer, affectant la rentabilité des professionnels - gouvernance à relancer  Susceptibles de relever d'autres politiques publiques: - demande d'inscription des îles de Lérins au patrimoine mondial de l'UNESCO	15 – La Riviera
	C18  C18		D'ordre transversal : - projet de construction d'un port - érosion du littoral au niveau de Villeneuve-Loubet, avec méthode douce utilisée  Susceptibles de relever d'autres politiques publiques : - problématique des déchets s'entassant dans les canyons	17 – Littoral des Alpes-Maritimes Est

	Synthèse des ateliers de février - mars				
Atelier Secteur étudié	Nom, code couleur et activités en présence dans le sous-secteur étudié au cours des ateliers NB : Se référer aux documents de travail envoyés en amont des ateliers	Modifications apportées à la suite des ateliers  NB : Les éléments d'attention sont en gras.	NB : En plus des enjeux généraux pré-identifiés qui n'ont pas fait l'objet	Les secteurs évoqués ont été regroupés dans des « zones » (voir Introduction p. 5), qui feront l'objet d'objectifs stratégiques (voir document 2) et de vocation(s) (voir document 3).	
	C19	C23 – Port de Nice  Activités ajoutées : - whale watching	D'ordre socio-éconoomique (c'est-à-dire pouvant faire l'objet d'un objectif stratégique socio-économique): - développement du trafic maritime côtier à destination de l'Italie ou de l'aéroport de Nice	16 – Port de Nice	
			D'ordre environnemental (c'est-à-dire pouvant faire l'objet d'un objectif environnemental) : - perturbations des oiseaux du fait de vols d'hélicoptères		
		C24 – Menton – La Riviera	D'ordre transversal :	17 – Littoral des Alpes-Maritimes Est	
		Activités ajoutées : - whale watching	<ul> <li>infrastructures portuaires peu adaptées au développement du trafic maritime, induisant des réflexions sur Cagnes</li> <li>érosion</li> </ul>		
			Susceptibles de relever d'autres politiques publiques : - délimitation des espaces maritimes entre la France et ses pays riverains		
	C20	l'objet d'une étude spécifique, leurs code couleur et nom ont été modifiés	Susceptibles de relever d'autres politiques publiques : - réorganisation des ports dans un but de développer la plaisance	Espace traité au titre d'autres politiques publiques.	
	~ ~ Sp	comme suit. E6 – Etang de Berre			

		Synthèse des ateliers de fév	rier - mars	Proposition formulée pour mai 2018
<b>Atelier</b> Secteur étudié	Nom, code couleur et activités en présence dans le sous-secteur étudié au cours des ateliers NB : Se référer aux documents de travail envoyés en amont des ateliers	Modifications apportées à la suite des ateliers  NB : Les éléments d'attention sont en gras.	NB : En plus des enjeux généraux pré-identifiés qui n'ont pas fait l'objet	Les secteurs évoqués ont été regroupés dans des « zones » (voir Introduction p. 5), qui feront l'objet d'objectifs stratégiques (voir document 2) et de vocation(s) (voir document 3).
Marseille  Provence- Côte d'Azur	L7, devant Marseille		Susceptibles de relever d'autres politiques publiques : - présence récurrente de pollutions d'origine anthropique	7 – Golfe de Fos et approches
	L8, devant Marseille	L3 – Large Provence-Alpes-Côte d'Azur Ouest (dont aire marine du PNC)		9 – Rade de Marseille et approches
	L7, devant Toulon	C19 – Parc national de Port-Cros  Activité ajoutée / précisée : - transport maritime à passagers	D'ordre environnemental (c'est-à-dire pouvant faire l'objet d'un objectif environnemental): - perturbations sonores d'origine anthropique (trafic, déminage) et générant une pression sur les mammifères marins  D'ordre transversal:	Zone à cheval sur les zones 11 – Littoral varois Ouest et 13 – Parc national de Port- Cros
	L8, devant Toulon	L3 – Large Provence-Alpes-Côte d'Azur Ouest (dont aire marine du PNC)  Activité ajoutée / précisée : - pêche récréative - transport maritime (fret / passagers) - whale watching	- question de l'accès avec des phénomènes de report constatés depuis Monaco	Zone à cheval sur les zones 10 – Parc national des Calanques et 11 - Littoral varois Ouest

		Synthèse des ateliers de fév	rier - mars	Proposition formulée pour mai 2018
<b>Atelier</b> Secteur étudié	Nom, code couleur et activités en présence dans le sous-secteur étudié au cours des ateliers NB : Se référer aux documents de travail envoyés en amont des ateliers	Modifications apportées à la suite des ateliers  NB : Les éléments d'attention sont en gras.	NB : En plus des enjeux généraux pré-identifiés qui n'ont pas fait l'objet	Les secteurs évoqués ont été regroupés dans des « zones » (voir Introduction p. 5), qui feront l'objet d'objectifs stratégiques (voir document 2) et de vocation(s) (voir document 3).
Marseille Provence- Côte d'Azur	L7, devant Nice	L4 – Large Provence-Alpes-Côte d'Azur Est  Activité ajoutée / précisée : - pêche de loisirs  Activité supprimée : - pêche au chalut	Susceptibles de relever d'autres politiques publiques : - délimitation des espaces maritimes entre la France et ses pays riverains - problématique des déchets	18 – Large Provence – Côte d'Azur
	L8, devant Nice	L4 – Large Provence-Alpes-Côte d'Azur Est  Activité ajoutée / précisée : - pêche de loisirs  Activité supprimée : - pêche au chalut		

	Synthèse des ateliers de février - mars				
<b>Atelier</b> Secteur étudié	Nom, code couleur et activités en présence dans le sous-secteur étudié au cours des ateliers  NB : Se référer aux documents de travail envoyés en amont des ateliers	Modifications apportées à la suite des ateliers  NB : Les éléments d'attention sont en gras.	Eléments d'attention particuliers  NB : En plus des enjeux généraux pré-identifiés qui n'ont pas fait l'objet de modifications majeures	Les secteurs évoqués ont été regroupés dans des « zones » (voir Introduction p. 5), qui feront l'objet d'objectifs stratégiques (voir document 2) et de vocation(s) (voir document 3).	
Corte Secteurs de Corse	C33	25 – Saint Florent  Activité ajoutée / précisée : - plongée	D'ordre socio-économique (c'est-à-dire pouvant faire l'objet d'un objectif stratégique socio-économique): - développement du transport maritime côtier depuis Saint Florent vers les plages de l'Agriate ou vers Centuri	22 – Golfe de Saint Florent	
		C26 – Agriates  Activité ajoutée / précisée : - plongée	D'ordre transversal : - surfréquentation du littoral, menaçant le littoral et les espaces naturels - veiller à la bonne adéquation de la gouvernance entre le site des Agriates et du PNM du Cap Corse	21 – Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate	
			Susceptibles de relever d'autres politiques publiques : - problématique des macro-déchets - paiement et perception de la taxe Barnier générant des discriminations entre professionnels		
	C24	C27 – Ile Rousse  Activité ajoutée / précisée : - plongée		23 – Balagne	
		C28 – Littoral rocheux Ouest de la Corse  Activité ajoutée / précisée : - plongée			
		C29 – Calvi Activité ajoutée / précisée : - plongée	D'ordre environnemental (c'est-à-dire pouvant faire l'objet d'un objectif stratégique environnemental): - secteur faisant partie du périmètre d'étude de l'extension de la réserve de Scandola  D'ordre socio-économique (c'est-à-dire pouvant faire l'objet d'un objectif stratégique socio-économique): - besoin d'accompagner les activités concernées potentiellement par cette extension de réserve, ainsi que les projets de gestion des mouillages pour grandes unités  D'ordre transversal:		
			<b>D'ordre transversal :</b> - littoral prisé engendrant une artificialisation du littoral et une explosion du foncier		

C24	C29 – Calvi	Susceptibles de relever d'autres politiques publiques :	23 - Balagne
		- qualité de l'eau et problématique des macro-déchets	

	Synthèse des ateliers de février - mars				
<b>Atelier</b> Secteur étudié	Nom, code couleur et activités en présence dans le sous-secteur étudié au cours des ateliers NB : Se référer aux documents de travail envoyés en amont des ateliers	Modifications apportées à la suite des ateliers  NB : Les éléments d'attention sont en gras.	Eléments d'attention particuliers  NB : En plus des enjeux généraux pré-identifiés qui n'ont pas fait l'objet de modifications majeures	Les secteurs évoqués ont été regroupés dans des « zones » (voir Introduction p. 5), qui feront l'objet d'objectifs stratégiques (voir document 2) et de vocation(s) (voir document 3).	
Corte  Secteurs de Corse	C25	C30 – Scandola – Girolata  Activité ajoutée / précisée : - plongée	D'ordre socio-économique (c'est-à-dire pouvant faire l'objet d'un objectif stratégique socio-économique):  - besoin d'accompagner les projets de gestion des mouillages pour grandes unités  D'ordre environnemental (c'est-à-dire pouvant faire l'objet d'un objectif stratégique environnemental):  - pressions intenses résultant du développement de la grande plaisance et des navires à passagers (NUC), pesant sur le milieu (avifaune, déchets, habitats) et sur l'accès à des lieux  D'ordre transversal:  - besoin d'améliorer la gouvernance existante  - besoin d'améliorer les dispositifs de contrôle existants permettant le respect de la réglementation	24 - Scandola	
		C28 – Littoral rocheux Ouest de la Corse Activité ajoutée / précisée : - plongée	D'ordre socio-économique (c'est-à-dire pouvant faire l'objet d'un objectif stratégique socio-économique): - besoin d'accompagner les projets de gestion des mouillages pour grandes unités	25 – Littoral occidental de la Corse	
	C26	31 – Golfe d'Ajaccio	D'ordre environnemental (c'est-à-dire pouvant faire l'objet d'un objectif stratégique environnemental):  - veiller à ce que la ressource halieutique et notamment la langouste fasse l'objet d'une gestion partenariale et raisonnable  D'ordre socio-économique (c'est-à-dire pouvant faire l'objet d'un objectif stratégique socio-économique):  - projets de coffres portés conjointement par l'OEC et la CCI prouvant la plus-value des PPP dans la mise en œuvre de mouillages organisés  Susceptibles de relever d'autres politiques publiques:  - surveiller l'augmentation de la fréquentation sur le site récemment classé des Iles Sanguinaires	26 – Golfe d'Ajaccio	

	Synthèse des ateliers de février - mars				
<b>Atelier</b> Secteur étudié	Nom, code couleur et activités en présence dans le sous-secteur étudié au cours des ateliers NB : Se référer aux documents de travail envoyés en amont des ateliers	Modifications apportées à la suite des ateliers  NB : Les éléments d'attention sont en gras.	Eléments d'attention particuliers  NB : En plus des enjeux généraux pré-identifiés qui n'ont pas fait l'objet de modifications majeures	Les secteurs évoqués ont été regroupés dans des « zones » (voir Introduction p. 5), qui feront l'objet d'objectifs stratégiques (voir document 2) et de vocation(s) (voir document 3).	
Corte  Secteurs de Corse	C27  C28  C28	C32 – Bouches de Bonifacio Ouest  Activité ajoutée / précisée : - plongée pour l'ex C-27	D'ordre transversal: - caractère naturel de cet espace à maintenir - problématiques de la sécurité / sûreté maritime prégnante - gouvernance internationale à consolider au sein de la ZMPV de Bonifacio  Susceptibles de relever d'autres politiques publiques: - problématique des macro-déchets	25 – Littoral occidental de la Corse  28 – Bouches de Bonifacio Ouest	
	C29	C33 – Bouches de Bonifacio Est	D'ordre transversal : - mouvements de terrain - problématiques de la sécurité / sûreté maritime prégnante - gouvernance internationale à consolider au sein de la ZMPV de Bonifacio	29 – Bouches de Bonifacio Est – Porto Vecchio	

	Synthèse des ateliers de février - mars				
<b>Atelier</b> Secteur étudié	Nom, code couleur et activités en présence dans le sous-secteur étudié au cours des ateliers NB : Se référer aux documents de travail envoyés en amont des ateliers	Modifications apportées à la suite des ateliers  NB : Les éléments d'attention sont en gras.	NB : En plus des enjeux généraux pré-identifiés qui n'ont pas fait l'objet	Les secteurs évoqués ont été regroupés dans des « zones » (voir Introduction p. 5), qui feront l'objet d'objectifs stratégiques (voir document 2) et de vocation(s) (voir document 3).	
Corte Secteurs de Corse	C30	L12 – Plaine orientale  Activité ajoutée / précisée : - plongée pour l'ex C30		30 – Plaine orientale et large	
	C31	l'objet d'une étude spécifique, leurs	Susceptibles de relever d'autres politiques publiques : - fortes pressions sur la ressource dans les graus lagunaires - blooms fréquents au niveau de Biguglia - impact des bassins versans (et notamment des rejets agricoles)	Espace traité au titre d'autres politiques publiques.	
	C32	L8 – Corse du Nord Ouest, dont Cap Corse	D'ordre socio-éconoomique (c'est-à-dire pouvant faire l'objet d'un objectif stratégique socio-économique): - importance du port de Centuri (port langoustinier)  Susceptibles de relever d'autres politiques publiques: - lessivage de la mine de Canari	21 – Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate	
		C34 – Bastia	Susceptibles de relever d'autres politiques publiques : - qualité de l'air	31 – Port de Bastia et approches	

	Synthèse des ateliers de février - mars				
Atelier Secteur étudié	Nom, code couleur et activités en présence dans le sous-secteur étudié au cours des ateliers  NB : Se référer aux documents de travail envoyés en amont des ateliers	Modifications apportées à la suite des ateliers  NB : Les éléments d'attention sont en gras.	Eléments d'attention particuliers  NB : En plus des enjeux généraux pré-identifiés qui n'ont pas fait l'objet de modifications majeures	Les secteurs évoqués ont été regroupés dans des « zones » (voir Introduction p. 5), qui feront l'objet d'objectifs stratégiques (voir document 2) et de vocation(s) (voir document 3).	
Corte Secteurs de Corse	L12		D'ordre environnemental (c'est-à-dire pouvant faire l'objet d'un objectif stratégique environnemental) : - « compétition » sur la ressource halieutique (espadon notamment) par les Italiens, en diminution	27 – Large côte Ouest de la Corse	
	L13		D'ordre environnemental (c'est-à-dire pouvant faire l'objet d'un objectif stratégique environnemental) : - « compétition » sur la ressource halieutique (espadon notamment) par les Italiens, en diminution	28 – Bouches de Bonifacio Ouest	
	L14	C33 – Bouches de Bonifacio Est		29 – Bouches de Bonifacio Est – Porto Vecchio	
	115	L11 – Large Sud Est		30 – Plaine orientale et large	
	L16		D'ordre environnemental (c'est-à-dire pouvant faire l'objet d'un objectif stratégique environnemental): - « compétition » sur la ressource halieutique (langoustine)  D'ordre socio-économique (c'est-à-dire pouvant faire l'objet d'un objectif stratégique socio-économique): - plans de sortie de flotte inapplicables susceptiblesde gêner les reconversions, menacer l'identité et la culture locale et d'impacter les emplois existants  Susceptibles de relever d'autres politiques publiques: - délimitation des espaces maritimes entre la France et ses pays riverains		

	Synthèse des ateliers de février - mars				
Nom, code couleur et activités en présence dans le sous-secteur étudié au cours des ateliers  NB : Se référer aux documents de travail envoyés en amont des ateliers	Modifications apportées à la suite des ateliers  NB : Les éléments d'attention sont en gras.	NB : En plus des enjeux généraux pré-identifiés qui n'ont pas fait l'objet	Les secteurs évoqués ont été regroupés dans des « zones » (voir Introduction p. 5), qui feront l'objet d'objectifs stratégiques (voir document 2) et de vocation(s) (voir document 3).		
L17  L18	L8 – Corse du Nord Ouest, dont Cap Corse  Activité ajoutée / précisée : - whale watching en développement	D'ordre transversal : - conflit d'usages entre pêche récréative et pêche professionnelle susceptible de se traduire par une pression sur la ressource  Susceptibles de relever d'autres politiques publiques : - délimitation des espaces maritimes entre la France et l'Italie	21 – Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate		